



Chiffre d'affaires et faits marquants Premier trimestre 2015

Mardi 12 mai 2015

Chiffre d'affaires et faits marquants : premier trimestre 2015

Thomas Piquemal

Directeur Exécutif Groupe en charge des Finances, EDF

Bienvenue

Bonjour à tous et bienvenue à cette conférence téléphonique. Je vais vous présenter notre chiffre d'affaires du premier trimestre 2015, en commençant par les principaux faits marquants de cette période. Comme d'habitude, je laisserai autant de temps que possible pour la séance de questions/réponses.

Premier trimestre 2015 : faits marquants opérationnels et stratégiques

Commençons par la slide numéro 3. Le chiffre d'affaires du Groupe s'est inscrit en croissance organique de 1,8 % au premier trimestre 2015. Le Groupe affiche de bonnes performances opérationnelles, avec une production nucléaire solide en France en hausse de 3,3 TWh. Le chiffre d'affaires traduit également le retour à la normale des conditions météorologiques par rapport à 2014, dont le premier trimestre avait été l'un des plus doux jamais enregistrés, notamment en France.

Au cours de ce trimestre, nous avons également saisi certaines opportunités de développements sélectifs. En Belgique tout d'abord, où EDF Luminus a annoncé le 24 avril dernier l'acquisition d'une participation majoritaire dans ATS, une société prestataire de services énergétiques. Toujours dans les services énergétiques, Dalkia a conclu fin mars l'acquisition du groupe Cesbron, un spécialiste du froid industriel et commercial en France, qui viendra compléter l'offre de services de Dalkia au profit de ses clients industriels et commerciaux. Enfin, deux nouvelles régions sont à ajouter à la carte d'implantation d'EDF Énergies Nouvelles : le Brésil, où la société a acquis une participation majoritaire dans un portefeuille de projets éoliens de 800 MW, et au Chili, où la société va construire l'une plus grandes centrales photovoltaïques au monde.

Croissance du chiffre d'affaires du Groupe portée principalement par la France

Pour revenir au chiffre d'affaires du premier trimestre, voyons la diapositive numéro 4. Le chiffre d'affaires du Groupe s'est établi à 22,9 milliards d'euros, soit une hausse de 7,8 %. À l'évidence, les effets de change et de périmètre ont eu un impact significatif ce trimestre. La consolidation globale des activités françaises de Dalkia a contribué à hauteur de +833 millions d'euros au chiffre d'affaires du Groupe, par rapport au premier trimestre 2014. L'effet de change a été positif de 369 millions d'euros en raison principalement de l'évolution du cours euro-livre sterling.

En conséquence, la croissance organique du chiffre d'affaires du Groupe a atteint 1,8 %, tirée par la France mais partiellement impactée par l'évolution négative des conditions de marché en Italie.

Chiffre d'affaires en France bénéficiant d'un climat plus froid qu'au premier trimestre 2014, particulièrement doux

En France, les ventes se sont élevées à 12,7 milliards d'euros, en hausse de 5,1 % par rapport au premier trimestre 2014. La variation par rapport aux conditions météorologiques très douces du premier trimestre 2014 a eu un impact positif de 8,4 TWh sur la consommation des clients finals. Le chiffre d'affaires a également bénéficié de l'impact de la hausse tarifaire intervenue le 1^{er} novembre 2014. Il a toutefois été pénalisé par une légère contraction des ventes d'électricité aux clients finals, hors effet climat.

Comme vous le savez, les volumes vendus selon le dispositif ARENH ont diminué par rapport au premier trimestre 2014. Cela a très peu pesé sur le chiffre d'affaires, puisque la plupart de ces volumes ont été vendus sur le marché, par le biais de contrats spot et à court terme, à des prix réalisés proches de celui de l'ARENH. L'impact pourrait être plus marqué au deuxième trimestre, période au cours de laquelle les prix de marché court terme ont tendance à être inférieurs.

France : bilan électrique

En ce qui concerne le bilan électrique, vous pouvez voir sur la partie de droite que les volumes de livraison ARENH ont reculé de 10,7 TWh et ont été en majorité vendus sur le marché, comme je viens de le mentionner, avec des ventes nettes en hausse de 9,2 TWh. Le reste a permis de faire face à la demande accrue des clients finals.

Au niveau de la production, la baisse de 1,3 TWh de la production hydraulique est presque intégralement compensée par la hausse de la production thermique.

Hausse de la production nucléaire en France grâce à une bonne disponibilité et à un retour à la normale du climat

Sur la diapositive 7 relative à la production nucléaire française, vous pouvez voir qu'au premier trimestre 2015, la production cumulée est en hausse de 3,3 TWh, soit près de 3 % de plus qu'en 2014. Le parc continue d'afficher une disponibilité solide, et la production a bénéficié de la normalisation des conditions météorologiques.

Le volume total de jours d'arrêts programmés est équivalent à celui de 2014, illustrant la continuité de nos efforts pour contrôler la durée de ces arrêts. Dans ce contexte, je peux aujourd'hui confirmer notre objectif pour 2015 de production nucléaire compris entre 410 et 415 TWh.

Conditions hydrauliques en France moins favorables qu'en 2014

Sur la diapositive suivante, nous pouvons observer que les conditions hydrauliques ont été moins favorables au premier trimestre, ce qui s'est traduit par une baisse de 10,8 % de la production hydraulique à 10,7 TWh. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où le premier trimestre 2014 reste une base de comparaison très élevée, même si l'année 2014 dans sa

totalité n'a pas été aussi bonne que 2013, qui reste une année record en termes de production hydraulique.

Royaume-Uni : production nucléaire en hausse, en partie compensée par la baisse des comptes clients B2C

Passons maintenant au Royaume-Uni, où les ventes d'EDF Energy ont été stables en variation organique, à 3,2 milliards d'euros. La production nucléaire a progressé de 0,8 TWh, représentant une bonne performance compte tenu de la situation à Heysham 1 et Hartlepool.

J'aimerais d'ailleurs faire le point avec vous à ce sujet. Depuis leur remise en service à l'issue de l'inspection des générateurs de vapeur l'année dernière, tous les réacteurs fonctionnent correctement. Trois réacteurs fonctionnent à 75-80 % de leur puissance maximale, et un réacteur (le n°1 de Heysham 1) fonctionne à environ 55 % de sa puissance maximale. Des modifications seront apportées courant 2015, durant les arrêts programmés ou spécifiques, afin d'accroître la puissance une fois que le dossier de sûreté correspondant aura été validé. Cela se traduira par une légère augmentation du volume total d'arrêts programmés en 2015 par rapport à nos précédentes prévisions. Trois des réacteurs pourront alors fonctionner à une puissance plus élevée se rapprochant de 100 % de leur capacité maximale, tandis que la puissance du réacteur 1 de Heysham 1 approchera de 75 %. Une décision sera prise indépendamment concernant la stratégie à suivre pour réparer le défaut constaté sur le générateur de vapeur du réacteur 1 de Heysham 1. Cependant, sur l'année entière, nous maintenons notre ambition d'une production nucléaire en hausse par rapport à l'année dernière.

Peut-être un dernier commentaire sur le Royaume-Uni : les comptes clients B2C ont reculé de 3,8 % en moyenne sur la période, mais l'impact sur le chiffre d'affaires a été en partie compensé par l'augmentation des ventes de gaz liée aux conditions climatiques favorables.

Italie : baisse des ventes du fait de conditions de prix défavorables

En Italie, les ventes ont baissé à 3,3 milliards d'euros, soit une baisse organique de 8,7 %, en raison principalement d'effets prix défavorables pour l'électricité. Cette tendance a été partiellement atténuée par l'augmentation des ventes de gaz liée à la baisse des températures, même si les prix du gaz ont baissé par rapport à la même période de 2014.

Le climat a également pesé sur la production hydraulique, qui s'est inscrite en baisse d'un tiers. À noter toutefois que comme pour la France, la base comparable de 2014 était particulièrement élevée.

Autre International : baisse des ventes en Pologne et en Hongrie, en partie compensée par une variation positive en Belgique

Passons maintenant à la diapositive 11 relative au segment Autre International. Le chiffre d'affaires est resté stable à 1,7 milliard d'euros.

En Belgique, les ventes ont progressé de 1,2 % grâce à l'effet favorable du climat sur la demande de gaz, malgré la baisse des prix du gaz et les moindres ventes d'électricité sur le marché.

Les ventes en Europe centrale et orientale ont baissé de 3,6 %. La Pologne a été impactée par notre programme approfondi de modernisation à la centrale de Rybnik, tandis qu'en Hongrie, la baisse des tarifs a pesé sur le chiffre d'affaires.

Autres activités : hausse des ventes d'énergies dans le renouvelable et le gaz

Sur la diapositive 12 enfin, les ventes du segment Autres activités sont ressorties à 1,9 milliard d'euros. Ce segment inclut désormais la contribution de Dalkia, qui a été soutenue par les conditions climatiques favorables du premier trimestre. La variation organique (et donc hors Dalkia) du chiffre d'affaires est de +11 %, en raison tout d'abord de la contribution d'EDF Énergies Nouvelles et de la croissance continue de ses activités d'exploitation et de maintenance. Les conditions climatiques favorables ont également eu un impact positif sur les ventes de l'activité gaz, ainsi que sur les volumes de gaz et d'électricité vendus par Électricité de Strasbourg.

Objectifs 2015 et feuille de route 2018 confirmés

La présentation de notre chiffre d'affaires du premier trimestre touche à sa fin. Mais avant de répondre à vos questions, j'aimerais confirmer aujourd'hui nos objectifs pour 2015 et notre ambition pour 2018.

Comme vous le savez, notre objectif de croissance de l'EBITDA pour 2015 est compris en 0 et 3 %, avec une croissance concentrée principalement sur le second semestre. Comme Edison l'a mis en évidence vendredi dernier lors de sa communication du premier trimestre, l'arbitrage relatif à notre contrat d'approvisionnement significatif de gaz libyen avec ENI devrait aboutir au second semestre 2015, et non au premier semestre comme nous l'anticipions auparavant. Bien sûr, cela n'a pas d'impact sur l'objectif d'EBITDA pour 2015 de 1 milliard d'euros, qu'Edison a confirmé vendredi dernier. Pour le second semestre, nous tablons aussi sur une hausse de la production nucléaire au Royaume-Uni par rapport à 2014, quand nous avons dû mettre à l'arrêt quatre réacteurs suite aux problèmes des générateurs de vapeur. Globalement, je vous confirme donc aujourd'hui notre objectif de croissance organique de l'EBITDA annuel de 0 à 3 %.

Au-delà de cet objectif de croissance d'EBITDA, nous maintenons également un objectif de ratio d'endettement financier net compris entre 2 et 2,5 fois l'EBITDA, ainsi qu'un taux de distribution de dividende compris entre 55 et 65 %.

Je confirme également aujourd'hui notre ambition de 2018. Nous avançons dans la mise en œuvre de notre feuille de route pour générer un cash-flow après dividendes hors Linky positif en 2018, une ambition que nous réitérons dès à présent.

Interprétation du référentiel IFRIC 21 : application au groupe EDF

Avant de passer à la séance de questions/réponses, j'aimerais saisir l'occasion pour clarifier un point technique sur l'application de la nouvelle norme comptable IFRIC 21, qui introduit un changement de méthode comptable pour certaines dettes et créances fiscales. C'est un sujet dont vous avez sans doute entendu parler par certains de nos homologues. EDF applique le référentiel IFRIC 21 depuis le 1^{er} janvier 2015, et nous publierons bien entendu des comptes

pro forma 2014 à l'occasion de nos résultats semestriels. Je précise que cela n'a aucun impact (ou en tout cas un impact très marginal) sur les comptes annuels, dans la mesure où cela concerne principalement la comptabilisation de certaines charges fiscales précédemment réparties sur l'ensemble de l'année, alors qu'elles seront désormais constatées, dans la plupart des cas, au 1^{er} janvier.

L'application a posteriori aux comptes du premier semestre 2014 montre un impact négatif de près de 0,8 milliard d'euros pour l'EBITDA et de 0,6 milliard d'euros pour le résultat net. Bien sûr, nous communiquerons plus de détails à ce sujet fin juillet 2015, lors de nos résultats semestriels, et nous soulignons à nouveau que l'impact pro forma sur notre EBITDA et résultat net de l'exercice est nul, ou très limité.

Cela clôture la première partie de cette conférence, je suis maintenant à votre écoute pour vos questions. Merci.

Questions-réponses

Modérateur : Nous allons commencer par une question par internet qui a été posée plusieurs fois et qui concerne les anticipations du consensus. Êtes-vous d'accord avec les prévisions du consensus sur l'EBITDA et sur le résultat net pour l'exercice 2015 ?

Thomas Piquemal: La réponse est oui, et je vais revenir sur les calculs que j'ai fournis lorsque nous avons annoncé nos résultats de l'exercice 2014, que je confirme aujourd'hui. En ce qui concerne les anticipations du consensus sur l'EBITDA 2015, je vous rappelle avant tout comment appliquer la fourchette comprise entre 0 et 3 % à la croissance de l'EBITDA. Si vous prenez l'EBITDA 2014 que nous avons publié, soit 17,3 milliards d'euros, vous devez déduire le rattrapage tarifaire et l'impact de Dalkia sur l'ensemble de l'exercice. Cela ramène le chiffre à 16,7 milliards d'euros, auquel vous appliquez une fourchette de 0 à 3 %, ce qui donne 16,7 à 17,2 milliards d'euros. Le haut de cette fourchette, soit 3 %, est cohérent avec le consensus du marché.

En ce qui concerne les anticipations du consensus sur le résultat net courant 2015, vous savez que nous ne formulons pas d'objectif à ce sujet, mais votre question porte sur ma vision du consensus, qui s'établit actuellement à 4,2 milliards d'euros pour 2015. Comme je l'ai déjà expliqué il y a quelques mois, la plupart des analystes prévoient un changement de la politique d'amortissement de 40 à 50 ans, avec un impact correspondant sur le résultat net que le marché estime à près de 450 millions d'euros. Je me garderai bien sûr de commenter notre décision de modifier ou non notre politique d'amortissement au-delà de ce que Jean-Bernard Lévy a déclaré en février durant la présentation des résultats annuels. Mais si vous estimez qu'il n'y a pas de changement, alors vous devez déduire les 450 millions d'euros attendus par le consensus sur le résultat net. De ce fait, selon que notre politique d'amortissement évolue ou non, la fourchette de résultat net courant attendue par le marché est comprise entre 3,8 et 4,2 milliards d'euros, un niveau avec lequel je suis à l'aise aujourd'hui.

Modérateur : Merci. Nous avons une autre question posée par Internet par Cosma Panzacchi. Désolé si je ne lis pas tout le contenu de ce que vous avez écrit, mais la première question est la suivante : Pouvez-vous s'il-vous-plaît nous en dire plus sur le délai prévu de conclusion de l'analyse du dossier AREVA ? Pouvez-vous également nous présenter les options

stratégiques en cours d'étude ? Et il y a en fait une troisième question : l'un des principaux défis ayant été de faire disparaître les tarifs jaune et vert, pouvez-vous nous donner une meilleure vision des mesures que vous avez mises en œuvre pour préserver les marges sur ce segment ? Donc : deux questions sur AREVA et une sur les tarifs.

Thomas Piquemal : Je comprends que le sujet d'AREVA suscite de nombreuses questions, mais je me limiterai aujourd'hui à une remarque. Enfin, permettez-moi d'en faire deux. D'abord, AREVA étant un fournisseur clé d'EDF, il est normal que nous suivions ce dossier de près. Comme vous le savez, notre assemblée générale se tiendra la semaine prochaine, et notre PDG M. Lévy profitera de l'occasion pour répondre aux questions à ce sujet. Je ne vais donc pas devancer ses déclarations et je me limiterai à simplement dire et répéter ce qui est évident. Dans cette situation, nous défendrons comme toujours les intérêts d'EDF.

À cet effet, j'aimerais vous informer qu'à des fins de gouvernance, le Conseil d'administration d'EDF a nommé un groupe de travail d'administrateurs indépendants sous la direction de Colette Lewiner, composé notamment de Laurence Parisot, Philippe Crouzet et Bruno Lafont, afin de suivre de près tout projet pouvant découler des discussions entre EDF et AREVA. Ce groupe de travail d'administrateurs indépendants s'efforcera d'analyser toutes les implications stratégiques, industrielles, sociales et financières pour EDF. Sans être un substitut du travail des Comités du Conseil d'administration et du processus décisionnel en place au niveau du Conseil d'administration d'EDF, ce groupe d'administrateurs indépendants formulera ses recommandations à partir de son analyse indépendante. Toute décision sera prise dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Comme je l'ai dit, au-delà de ces remarques et à l'approche de l'assemblée générale de la semaine prochaine, je ne répondrai pas à d'autres questions concernant AREVA.

Concernant la deuxième question, sur les tarifs vert et jaune et la manière dont nous nous adaptons aux nouvelles règles du marché. La disparition de ces tarifs n'est pas une nouveauté pour nous. Cela fait déjà quelque temps que nous nous adaptons et que nous investissons dans la formation de nos commerciaux et la modernisation de notre système informatique. Vous êtes peut-être au courant des efforts substantiels que nous déployons pour renouveler toutes nos offres commerciales d'ici la fin 2015. Nous sommes convaincus qu'ils porteront leurs fruits dans ce contexte. Bien entendu, l'évolution des marchés en 2016 impliquera également des changements dans la manière dont les différents métiers contribuent à la marge globale de nos activités en France. Cela nécessite de modifier notre système de contrôle de gestion. C'est en cours et bien sûr, cela fait partie de nos grandes priorités pour 2015. Nous vous tiendrons informés de la situation à ce sujet, en vous donnant des chiffres détaillés sur la manière dont la contribution de nos activités en France évolue lors de la présentation des résultats du premier semestre qui sera organisée fin juillet. Je vous rappelle que la présente conférence porte uniquement sur le chiffre d'affaires du premier trimestre.

Martin Young (RBC) : Bonjour à tous, seulement les deux questions standards. Mais je crains de ne pas obtenir de réponse à ma seconde. Voici ma première : pour revenir à la durée de vie des installations nucléaires, quelle que soit la décision que vous prendrez concernant son impact comptable, quand pensez-vous être davantage en mesure de communiquer sur la durée de vie opérationnelle réelle du parc nucléaire et si elle pourra dépasser 40 ans ?

Et ma seconde : elle porte sur AREVA, alors vous ne répondrez peut-être pas. Je me demande cependant, si vous parvenez à une transaction, comment vous pourriez gérer ce qui semble être des engagements illimités pour une partie des projets pour lesquels AREVA a subi des dépassements de coûts ? Merci.

Thomas Piquemal : Bonjour. Je ne répondrai qu'à la première question, même si je comprends parfaitement pourquoi vous posez la seconde. Donc, par rapport à la première question relative à la durée de vie des centrales nucléaires : quand serons-nous en mesure d'apporter des éléments de clarification d'un point de vue industriel sur la durée de vie opérationnelle du parc nucléaire ? La réponse réside clairement dans la loi de transition énergétique qui donne une vision pluriannuelle du mix énergétique français, et comment nous allons gérer le parc nucléaire. C'est pourquoi la réponse à votre question est la suivante : d'ici la fin de l'année, nous devons élaborer une vision détaillée sur le sujet, que nous partagerons bien entendu avec le gouvernement français, et qui précisera la manière dont nous allons gérer le parc ces prochaines années. Je pense que la loi est assez claire à ce sujet.

Emmanuel Turpin (Morgan Stanley) : Bonjour à tous. Ma première question porte sur Dalkia : vous avez mentionné que cette activité se porte plutôt bien grâce au climat. J'espérais avoir peut-être plus d'informations sur la performance sous-jacente. Cela semble être l'un des domaines de développement pour EDF dans les services énergétiques.

Ma seconde question concerne l'EPR de Flamanville. J'ai lu le paragraphe correspondant dans votre communiqué de presse. Je dois dire que c'est un peu technique mais il semble plus rassurant, ou en tout cas moins préoccupant, que certains des articles de presse qu'on a pu lire. Pourriez-vous nous expliquer en quelques mots quelles seront les prochaines étapes, avec le calendrier et les issues possibles ? Merci beaucoup.

Thomas Piquemal : Concernant Dalkia sur la base comparable, et non sur nos comptes puisque comme je l'ai dit, nous n'avons pas comptabilisé le chiffre d'affaires généré par Dalkia en France en 2014. Sur une base comparable, la tendance sous-jacente est positive car les ventes ont augmenté de 6,2 % par rapport au premier trimestre 2014. Cela correspond à environ 60 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaires. Bien sûr, cela est dû principalement aux conditions climatiques, dans la mesure où le premier trimestre est déterminant pour l'activité de chauffage de Dalkia. Parmi les autres vecteurs positifs, on peut également citer les développements commerciaux. Je dirais que la moitié de ces effets bénéfiques a été compensée par des facteurs négatifs liés à la baisse des prix du chauffage et de l'énergie. Pourtant, la performance est globalement positive en termes de développement commercial. Vous avez peut-être vu aussi que j'ai mentionné dans mes remarques préliminaires que Dalkia avait saisi certaines opportunités sélectives pour développer son offre commerciale en France, et que d'autres opportunités pourraient se présenter à l'étranger. La tendance sous-jacente est comparable à ce que nous attendions, et elle est positive d'un point de vue commercial pour ce premier trimestre.

En ce qui concerne Flamanville 3, nous travaillons avec AREVA pour achever les essais et je n'ai pas d'autre commentaire à faire à ce sujet. C'est à l'Autorité de Sûreté Nucléaire de communiquer sur le calendrier de ses contrôles et de son avis. Ces prochains mois, nous finaliserons avec AREVA les essais que nous devons faire pour résoudre ces problèmes.

Harry Wiburg (Merrill Lynch) : Bonjour, j'ai deux questions. La première porte sur le Royaume-Uni. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la raison pour laquelle vous avez perdu des clients au Royaume-Uni ? Historiquement, vos marges ont été parmi les plus faibles et vos prix parmi les plus compétitifs du Royaume-Uni, si bien que je me demandais si la perte de clients avait un rapport avec votre tentative d'accroître vos marges.

Deuxièmement, il y a quelque temps, l'actualité était dense sur vos projets éventuels concernant RTE, et je me demandais si vous pourriez faire le point sur ce sujet ? En particulier, si vous deviez réaliser une acquisition dans un avenir proche, je me demandais si dans le cadre d'un projet quelconque de cession dans un avenir proche, la cession peut-être d'une participation minoritaire dans RTE pourrait vous permettre d'avoir une marge de manœuvre à cette fin ? Merci.

Thomas Piquemal : Au niveau commercial au Royaume-Uni, je voudrais préciser que pour la première fois en 2014, nous avons eu une marge positive dans ce segment, et que notre objectif est désormais fermement axé sur la marge. Sur ce sujet particulier encore, je pourrai vous donner plus d'informations lors de la présentation de nos résultats semestriels. Mais comme vous le savez, c'est un environnement et un marché très concurrentiels. Nous misons tout sur la marge.

RTE est un mécanisme de couverture fantastique pour notre stratégie de gestion d'actifs et de passifs lorsque les taux d'intérêt reculent. Je pense que tous les investissements que nous avons réalisés au sein du fonds d'actifs dédiés, et plus particulièrement par le biais d'EDF Invest (que ce soit RTE, TIGF ou tous nos autres investissements récents) ont généré d'excellents résultats. Cela étant dit, nous possédons aujourd'hui 100 % de RTE mais nous n'en détenons pas le contrôle. Il n'y a rien de nouveau dans ce que je vous dis là, rien de nouveau dans le fait que c'est pour nous un actif financier. Allons-nous prendre une décision pour modifier le capital social de RTE ? Rien n'est à l'étude aujourd'hui, mais ce sera bien sûr au Conseil d'administration d'EDF et à Jean-Bernard Lévy de définir et de répondre à cette question le moment venu.

Vincent Ayral (Société Générale) : Bonjour à tous. J'ai juste une question rapide concernant un commentaire du communiqué de presse sur la France. Les ventes aux clients finals et les volumes de livraison d'ARENH ont baissé. Pouvez-vous nous apporter un peu plus de visibilité sur la manière dont les choses ont été orchestrées dans ce domaine spécifique, sur l'accès aux clients finals et sur le développement de la concurrence ?

Ma seconde question portait malheureusement sur l'extension de la durée de vie, donc je vais plutôt passer aux concessions hydrauliques. Pouvez-vous nous éclairer sur ce qui est envisagé actuellement dans la loi de transition énergétique concernant l'ouverture des concessions hydrauliques ? Quelle pourrait être l'exposition potentielle d'EDF à court et long terme, et comment prévoyez-vous d'y faire face ? Merci beaucoup.

Thomas Piquemal : En ce qui concerne les changements intervenus au premier trimestre liés au fait que nos concurrents n'ont pas souscrit autant de volumes d'ARENH que l'année dernière : bien sûr, il s'agit d'une option libre qui leur est proposée par la réglementation, donc si l'option n'a pas de valeur, ils ne l'exercent pas. Ils ont estimé que les prix de marché seraient inférieurs au prix de l'ARENH, de sorte qu'ils n'ont pas exercé leur option, ou bien alors pour des volumes inférieurs. Heureusement, cela n'a pas été le cas, de sorte que nous

avons été en mesure de vendre ce volume supplémentaire à des prix proches de ceux de l'ARENH au cours du premier trimestre, et même très légèrement supérieurs à certains moments. Malheureusement pour nous bien sûr, cela ne sera pas le cas au deuxième trimestre ni au second semestre. Tout cela est toutefois intégré dans l'objectif d'EBITDA que je vous ai confirmé tout à l'heure. Le mécanisme ARENH est, comme chacun sait, au profit de la concurrence. La loi prévoit la possibilité de le réviser en 2015 et, sans divulguer notre position aujourd'hui, je pense que l'année 2015 sera l'occasion de démontrer dans quelle mesure ce mécanisme est défavorable à EDF.

En ce qui concerne les concessions hydrauliques, je ne ferai pas d'autre commentaire au-delà de ce que le gouvernement français a dit, ni sur les discussions qui sont actuellement menées au niveau européen, qui concernent non seulement la France mais également d'autres pays européens, qui d'ailleurs ont eux-mêmes des concessions hydrauliques importantes, et dans lesquelles EDF pourrait intervenir. Malheureusement, je ne pense pas avoir d'autre information à vous fournir à ce sujet aujourd'hui.

Modérateur : Une question internet posée par Louis Boujard, d'Oddo. Bonjour. D'après la presse, la probabilité d'une révision à la hausse du prix de l'ARENH à 44 euros d'ici le mois de juillet s'amenuise. Pouvez-vous quantifier les conséquences en termes de revenus, et préciser si cela remet en question vos objectifs ?

Thomas Piquemal : Je crois qu'il a été annoncé vendredi dernier que le prix de l'ARENH n'augmenterait pas cet été. Comme je viens de le dire, la confirmation de nos objectifs aujourd'hui tient compte de cet élément, en ce qui concerne le prix de l'ARENH. Nos objectifs actuels prennent en compte un impact positif sur les tarifs bleu, vert et jaune. D'ailleurs, c'est la dernière année d'existence des tarifs vert et jaune, et je vous rappelle que certains rapports ont mis en évidence la nécessité d'un rattrapage tarifaire sur les tarifs jaune et vert. La dernière opportunité pour ce faire sera en 2015, puisqu'il n'y aura plus de tarifs vert et jaune l'année prochaine. Oui, une hausse tarifaire est incluse dans nos objectifs de croissance annuelle de l'EBITDA, que je viens de confirmer.

Modérateur : Dernière question. Concernant les évolutions récentes de la notation financière d'EDF : pouvez-vous commenter ces évolutions, et la tendance à venir de ces notations financières ?

Thomas Piquemal : La notation financière est bien entendu très importante pour nous, et nous bénéficions d'une note très élevée. Cela a toujours fait partie intégrante de notre politique de maintien d'une structure financière solide, et les prévisions que nous avons émises ces cinq dernières années ont toujours inclus une discipline financière forte. C'est bien sûr essentiel pour nous. Nous comprenons parfaitement les remarques récentes des agences de notation, et nous tenons compte de la volatilité accrue de nos revenus imputable à la disparition des tarifs vert et jaune et à la manière dont nous gérons notre base de coûts. C'est une priorité essentielle pour l'élaboration de notre budget 2016, et cela fait également partie des revues stratégiques à moyen et long terme que nous effectuons actuellement, non seulement pour atteindre un cash flow positif en 2018, mais également dans le cadre du plan stratégique Cap 2030 que Jean-Bernard Lévy a lancé il y a quelques mois.

Remarques de conclusion

Thomas Piquemal

Avant de clôturer cette conférence téléphonique, je voudrais saisir cette opportunité pour faire une annonce importante concernant notre équipe de Relations Investisseurs. Après cinq années à la tête du département Investisseurs et Marchés, Carine de Boissezon, qui est à mes côtés, va intégrer de nouvelles fonctions stimulantes au sein du groupe EDF. Carine a été débauchée par mon ami et collègue Simone Rossi pour devenir la directrice financière de notre Direction Internationale nouvellement créée. Je voulais aujourd'hui vous informer de ce changement significatif au sein de notre équipe. Carine a fourni un travail considérable ces cinq dernières années, refaçonant totalement notre fonction de Relations Investisseurs et son équipe. Je voudrais dire, et je pense pouvoir le dire, qu'elle en a fait une référence dans le secteur des *utilities*, avec l'intelligence, l'énergie et l'implication que vous avez eu – j'en suis sûr – l'occasion de côtoyer. Merci et félicitations Carine, nous vous souhaitons beaucoup de succès dans le cadre de vos nouvelles fonctions.

Bon vent à Carine, et bienvenue à une personne qui nous est familière, Kader Hidra. Kader a accepté de succéder aux talons aiguilles que Carine laisse derrière elle – je vous assure que c'est simplement une image. Carine n'a pas l'intention d'abandonner ses talons aiguilles. Je suis convaincu que la transition se fera en douceur avec Kader et les membres de l'équipe des Relations Investisseurs. Merci encore, Carine.

Merci à tous d'avoir participé à cette conférence téléphonique. Merci.